

Image not found or type unknown



Declaration impot -signer un pacs?

Par **latina**, le **12/08/2013** à **15:55**

Bonjour,rnrnJe suis actuellement en concubinage et nous déclarons nos revenus chacun de son côté.rnrnJe suis en CDI et mon ami en formation depuis mars 2013 jusqu'a fevrier 2014.il touche des allocations chômage equivalent a son salaire d'avant.rnrnJe souhaiterais savoir si c'est plus avantageux de se pacser en septembre 2013 sachant que notre enfant va naitre octobre 2013.rnrnou de rester comme l'on est actuellement et de ne pas se pacser et déclarer l'enfant pour les impots chez lui ou l'autre pour les prochains? [fluo]merci[/fluo]